



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

De l'ONU aux parlements : mettre en œuvre l'interdiction des armes nucléaires

Atelier sur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, organisé par la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN), en coopération avec la Commission permanente des Affaires des Nations Unies et la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale de l'UIP

Mercredi 28 mars 2018 (14 h 30 - 16 h 30)
Salle Genève, Annexe CCV, CICG

Note d'orientation

Contexte

Depuis de nombreuses années, l'UIP milite pour la non-prolifération et le désarmement nucléaires. Cet engagement s'est notamment matérialisé par l'adoption de plusieurs résolutions sur ces questions et la publication, en 2012, d'un guide à l'usage des parlementaires intitulé *Promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires*. Dans sa résolution adoptée en 2014 intitulée *Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements*, la 130^{ème} Assemblée de l'UIP se félicitait de la tenue des trois conférences sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, qui ont jeté les bases des négociations et de l'adoption du *Traité sur l'interdiction des armes nucléaires* en 2017.

Toujours en 2017, l'ICAN a reçu le prix Nobel de la paix pour son travail de sensibilisation aux conséquences humanitaires des armes nucléaires et l'adoption historique du Traité.

Compte tenu de l'escalade des tensions sur la scène internationale et des risques croissants d'utilisation d'armes nucléaires, il n'a jamais été aussi urgent de progresser vers le désarmement nucléaire. Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires fournit une base solide pour obtenir des progrès tangibles. Il faudra pour cela obtenir une large adhésion au Traité et s'employer à changer la rhétorique sur les armes nucléaires afin de réfuter catégoriquement les arguments en faveur de la dissuasion nucléaire. Les parlementaires sont particulièrement bien placés pour promouvoir ce nouveau discours.

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires constitue un premier pas vers un monde plus sûr, aussi bien pour les générations actuelles que pour celles à venir. Ainsi, la résolution de 2014 de l'UIP, qui demandait "à tous les Parlements membres et à tous les parlementaires de promouvoir le désarmement et la non-prolifération nucléaires, en faisant valoir que ces objectifs sont de la plus haute urgence et constituent une priorité absolue", est plus que jamais d'actualité.

Description

En partenariat avec la Commission permanente des Affaires des Nations Unies et la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale de l'UIP, l'ICAN organisera lors de la 138^{ème} Assemblée de l'UIP un atelier pour échanger des informations sur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (statut, processus, ratification) et débattre avec les parlementaires de la façon dont le Traité pourra compléter les mécanismes actuels de désarmement nucléaire, notamment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), afin de progresser vers le désarmement nucléaire.

Cet atelier sera également l'occasion pour les parlementaires de communiquer à leurs pairs ce qu'ils ont entrepris depuis l'ouverture du Traité à la signature le 20 septembre 2017 et d'examiner les prochaines mesures qui devront être prises par les Etats et les parlementaires eux-mêmes.

Questions visant à animer le débat

- Pourquoi les parlementaires sont-ils appelés à jouer un rôle central dans la promotion du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ? Pourquoi l'avenir du Traité dépend-il également de l'action des parlementaires ?
- Que peuvent faire les parlementaires pour que leur gouvernement ratifie au plus vite le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ?
- Que peuvent faire l'UIP, l'ICAN et les organisations partenaires pour soutenir le travail des parlementaires en faveur du désarmement nucléaire ?
- Quelles mesures ont été prises par les pays qui se disent prêts à adhérer au Traité ?
- De quels outils et mécanismes les parlementaires disposent-ils pour favoriser le débat au niveau national ?
- Comment les parlementaires peuvent-ils soutenir le travail effectué par leurs collègues dans d'autres pays ?

Résultats attendus

Cet atelier sera l'occasion pour les parlementaires d'échanger avec des experts et des militants qui ont été étroitement associés aux négociations sur le Traité, et d'élaborer des stratégies communes pour faire en sorte que le Traité donne lieu à de nouvelles avancées dans tous les pays, qu'ils soient dotés ou non de l'arme nucléaire. L'objectif ultime est de parvenir à modifier la rhétorique actuelle sur les armes nucléaires afin de réduire leur rôle dans les doctrines et les discours sur la sécurité nationale.